

Département des Pyrénées-Orientales

Commune de CASTELNOU

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance du 06 avril 2023

L'an **deux mille vingt trois à dix-huit heures** le Conseil Municipal de la commune de Castelnuou, régulièrement convoqué, s'est réuni le jeudi 06 avril au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Michel HUGÉ, Maire

PRÉSENTS: MM. Michel HUGÉ, David AUSSEIL, Michel DESPREZ, , Marc COFFINET Mickaël BARBALIC, Jean-Paul FRANCO, Chantal QUETELARD, Anne-Marie TAILLANT, Christel TIESSE, David RAMON,

EXCUSES: néant

Mme Chantal QUETELARD a été désignée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans modification. Monsieur le Président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit.

1 Approbation du Compte de Gestion 2022

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le Compte de Gestion 2022

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le Compte de Gestion 2022.

2 Approbation du Compte Administratif 2022

Le compte administratif 2022 est présenté à l'assemblée :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, constate l'identité de valeurs avec les indications du Compte de Gestion, reconnaît la sincérité des restes à réaliser, approuve les résultats et lui donne acte de la présentation du Compte Administratif 2022

3 – Affectation des résultats 2022

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée l'excédent de fonctionnement :

Le Conseil Municipal statue sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement :

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents

4- Vote des taux d'imposition 2023

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents

5 – Vote et attribution des subventions 2023 à l’unanimité 10 000€

6– Approbation du Budget Primitif 2023

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le BP 2023

7- délibération pour l’implantation de réserve d’eau (lutte contre les incendies- Fonds Verts) Voté pour 2 cuves à l’unanimité

8- Dissolution de l’ ASA Madroune (association à but de reboisement)

Le conseil municipal “sursoit” et souhaite convoquer les membres du bureau de l’association

Questions diverses :

Suite à l’assemblée générale de l’association des plus beaux villages de France à DOMES
Marie TAILLANT : mobilité douce /vélo marche

Lotissement “les berges du Castelnou :

Projet de la mairie, rétrocession de parcelles en bas du lotissement.

Projet d’un rond point en pavés au croisement du vieux chemin de Camélas.

Point sur les OLD :

Les habitants ont été contactés et visités à propos du débroussaillage.

Problème de brulage des déchets verts interdits

La base cyclo :

Le dossier a été représenté , pas de problème particulier.

Réunion publique de mi mandat

Sécheresse : plan d’action / communication

Référent “eau” M COFFINET Marc

Révision des listes électorales :

Marie TAILLANT et Michel DESPREZ

Les biens sans maître (on en voit une dizaine

Inauguration de la stèle d’Adrienne CAZEILLES

Le point information en 2023 : revient au village au même endroit